



## Assemblée générale du 27 mai 2017

# Rapport moral

présenté par François Fayol, président,  
au nom du Conseil d'administration.

*« J'encourage tous les membres de la Délégation Catholique pour la Coopération  
à faire grandir une culture de la miséricorde, fondée sur la redécouverte de la rencontre des autres »*  
Pape François, Audience privée pour les membres de la DCC, Vatican, 25 février 2017.

*Oser de nouveaux chemins de fraternité - 2010*

*Déployer sans hésiter la toile de notre demeure DCC - 2011*

*Nos mondes à partager - 2012*

*La DCC œuvre pour la paix et la fraternité - 2013*

*Prendre soin de la fragilité du peuple et du monde - 2014*

*Au risque de la rencontre - 2015*

*S'ouvrir au partage avec courage - 2016*

***... 50 ans et toujours volontaire !***

**Délégation Catholique pour la Coopération**

Service du volontariat international de l'Église en France – Association reconnue d'utilité publique  
106, rue du Bac – cs 80704 – 75345 PARIS cedex 07  
Tél. : +33 (0)1 45 65 96 65 – Fax : +33 (0)1 45 81 30 81 – Mél. : ladcc@ladcc.org – [www.ladcc.org](http://www.ladcc.org)

Chaque année, depuis 8 ans, je présente le rapport moral annuel aux membres de l'assemblée générale de la DCC. Ces rapports moraux se succèdent d'année en année. La simple lecture de leur titre dit beaucoup de la continuité de l'action de la DCC et de son ancrage en Église au service du développement, pour et avec les plus pauvres dans les pays où sont envoyés les volontaires de la DCC.

Ils sont toujours l'occasion de souligner ce qui nous fait vivre, avec chaque année la mise en exergue de sujets d'actualité pour la vie de la DCC. Ils sont signés d'une association et d'un service d'Église vivants et qui cherchent toujours plus à mieux répondre à leur but : « *exprimer notamment par l'envoi de volontaires, la communion de l'Église en France avec les Églises catholiques d'autres pays, dans leur intervention auprès des populations les plus démunies* » (article 1 des statuts).

Avec le rapport d'activité, chaque rapport moral est aussi l'occasion d'illustrer voire de repréciser les missions de la DCC, telles qu'elles sont exprimées à l'article 2 des statuts :

*« Actrice de développement au Sud comme au Nord, l'association accompagne des acteurs locaux, ses partenaires du Sud, dans leurs projets de développement en mettant en place des missions de volontariat, en accompagnant la démarche du volontaire, en créant les conditions d'un partage solidaire et fraternel.*

*Pour cela, elle assure le recrutement, la formation et l'accompagnement des volontaires, ainsi que la gestion administrative de leur mission, dans le cadre des différentes modalités du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) et du service civique volontaire.*

*Elle développe des relations partenariales avec ses alliés au Nord : associations, congrégations, organisations ou groupements - ayant ou non la personnalité morale, qui poursuivent des buts similaires ou complémentaires à ceux de la DCC.*

*Elle appuie les démarches de solidarité de ses alliés au Nord par l'apport de son expertise en formation, gestion et suivi de projets et par la dynamique de son réseau. »*

Mais le rapport moral que je présente, au nom du conseil d'administration devant les membres de l'assemblée générale de la DCC, est tout particulièrement singulier. Ayant décidé il y a un an de remettre mon mandat à disposition de l'association, il s'agit du dernier rapport moral que je présenterai ; il intervient au cœur de notre année jubilaire, l'année des 50 ans de la DCC que nous célébrons tout au long de l'année 2017... avec le pape François à Rome, dans tous les pays avec les volontaires en mission, depuis 2 jours, ici à Jambville puis le 5 décembre prochain à Paris à l'occasion de la journée internationale du volontariat !

Il est donc l'occasion de porter avec vous un regard sur l'évolution de la DCC au long de ces huit années, au-delà de la seule année 2016 qui vous est relatée dans le rapport d'activité, et que Guillaume Nicolas, notre délégué général, vous présentera dans un instant.

*En portant notre regard sur cette année 2016, nous gardons une pensée toute particulière pour Mathilde et Javotte, deux volontaires décédées en juillet 2016 sur le terrain : Mathilde dans un accident de bus au Pérou et Javotte dans son sommeil en Indonésie. C'est toute la communauté de la DCC et du volontariat qui avait été touchée. Nous les portons encore dans nos prières, ainsi que leurs proches.*

# 1. La DCC, au service de la mission universelle de l'Église

*« Les volontaires DCC sont environ 450 à 500 en permanence dans près de 50 pays. C'est une évidente contribution à la mission de l'Église comme l'a bien développé Paul VI dans Populorum progressio, mais également Jean-Paul II, Benoît XVI, notamment dans Caritas in veritate, et François dans Evangelii gaudium et Laudato si. »*  
Mgr Papin, Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes, 28 mars 2017

La DCC est le service du volontariat international de la Conférence des Evêques de France (CEF), sous la responsabilité de la Commission Episcopale pour la Mission Universelle de l'Église (CEMUE), appuyée par le Service National de la Mission Universelle de l'Église (SNMUE) auquel la DCC est rattachée.

Depuis 2014. Mgr Laurent Dognin, aujourd'hui évêque de Quimper et Léon, a succédé à Mgr François Garnier, archevêque de Cambrai, ancien évêque accompagnateur de la DCC, pour présider la CEMUE. Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy et Toul, a été désigné évêque accompagnateur de la DCC. Il est vice-président de notre conseil d'administration.

La lettre de mission pour le SNMUE en 2015 formule ainsi notre mission : « [la DCC], organisme de la CEF favorise – dans le cadre des échanges et de soutien entre Églises – l'envoi de volontaires prêts à donner un temps de leur vie pour une tâche de développement, d'intérêt commun ou d'évangélisation. »

Les liens avec la CEMUE ont été fréquents ces derniers mois. A l'invitation de Mgr Papin, Guillaume Nicolas, notre délégué général, s'y est rendu à deux reprises pour présenter les enjeux et l'actualité de la DCC et ainsi préparer l'intervention de la DCC lors de l'assemblée plénière à Lourdes en mars 2017.

Après le départ du Père Gérard Le Stang en 2015, nous avons accueilli en 2016, au sein du conseil d'administration, le Père Emmanuel Coquet, en qualité de secrétaire général adjoint de la CEF, co-secrétaire de la CEMUE.

La DCC entretient des relations avec le Saint-Siège et les services de la Curie romaine. En 2011 et 2015 la DCC a rencontré les dicastères et interlocuteurs privilégiés de la DCC : Conseils Pontificaux pour les laïcs, pour le dialogue interreligieux, Cor Unum, la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples ainsi que le Cardinal Etchegaray l'un des fondateurs de la DCC. Ces derniers mois, à l'occasion des 50 ans de la DCC et de l'encyclique *Populorum progressio*, la DCC s'est rendue à trois reprises à Rome et a poursuivi ces relations de qualité. A l'occasion des 50 ans de la DCC, une délégation de la DCC, composée de responsables bénévoles et salariés actuels et anciens, a été reçue par le pape François en audience privée le 25 février 2017. Il nous a alors délivré un message exigeant, une feuille de route claire : « N'ayez pas peur de parcourir les routes de la fraternité et de construire des ponts entre les hommes et entre les peuples, dans un monde où s'élèvent encore tant de murs par peur des autres. »

Ces rencontres permettent à la DCC de faire connaître son action, de souligner sa disponibilité en Église et de partager nos points de vue sur les pays dans lesquels nous sommes présents, comme ce fut le cas avec Mgr Gallagher, secrétaire pour les relations avec les États, le 25 février dernier, où nous avons aussi abordé le dynamisme spirituel de l'Église en France.

De *Populorum progressio* à *Laudato si'*, en passant par *Caritas in veritate* et *Evangelii gaudium*, la DCC prend en compte les préoccupations sociales et pastorales de l'Église, enrichit sa vision du développement humain intégral pour mieux la porter dans sa mission. C'est dans cet état d'esprit que la DCC a organisé ces dernières années des temps de partage en assemblée générale autour de thématiques telles que le dialogue inter-religieux ou la « crise des migrants ».

En 2016, le Père Luc Lalire a été nommé aumônier général de la DCC. Son accompagnement pastoral et spirituel est précieux pour la DCC ; il a notamment permis, avec un groupe de travail, la formulation de l'expérience pastorale de la DCC proposée par le volontariat en Église avec la DCC.

Enfin, depuis 2010, la DCC a accompagné 35 séminaristes dans leur parcours de volontariat en Église. Depuis fin 2016, en concertation avec Mgr Papin et en coopération avec le Père Henri Vedrine, membre du conseil d'administration au titre du Conseil national des grands séminaires, la DCC améliore l'accueil et le suivi des séminaristes, en lien avec leur directeur de séminaire et leur évêque.

## 2. La DCC, au service de ses partenaires du Sud...

*« ... nous voulons nous intégrer profondément dans la société, partager la vie de tous et écouter leurs inquiétudes,  
... nous engager pour la construction d'un monde nouveau, coude à coude avec les autres.  
... comme un choix personnel qui nous remplit de joie et nous donne une identité. »*

*Pape François, Evangelii gaudium, 2013, n° 269.*

Depuis 2011, les crises politiques et les situations de guerre ont un impact sécuritaire sur l'action de la DCC (Afrique subsaharienne, Maghreb, Moyen-Orient), et redessinent régulièrement la carte de sa présence dans le monde (en 2016, 33% des volontaires en Afrique subsaharienne contre 54% en 2010).

L'insécurité (ou le « sentiment d'insécurité ») peut perturber le processus des candidatures et des affectations. Les partenariats au Nord et au Sud sont cruciaux pour croiser les analyses, soutenir les volontaires présents sur le terrain, discerner ensemble sur les décisions à prendre.

L'envoi de volontaires – dans un cadre conventionnel avec l'État – nous oblige à prendre des précautions importantes, à se plier à certaines contraintes et à accepter les décisions du ministère des affaires étrangères et du développement international, et cela en les pesant à l'aune des situations de fragilité provoquées par l'insécurité.

La montée de l'insécurité est concomitante de la montée des pauvretés. Le maintien du soutien de la DCC est souvent indispensable, la DCC y répond avec un fonds d'aide financière aux partenaires. Cela exige de toujours consolider notre fonctionnement et notre modèle économique pour arbitrer au mieux nos choix de présence auprès de tel ou tel partenaire, dans tel ou tel pays.

Ainsi en 2013, nous avons vécu la déstabilisation et les troubles en République centrafricaine (RCA). Nous avons alors procédé au rapatriement des 13 volontaires alors présents en RCA. Les missions en RCA ont pour autant continué et nous avons pu depuis un an organiser à nouveau le retour de volontaires auprès de nos partenaires, 7 en 2016, et bientôt 14 en 2017. Nous avons bien pu mesurer à quel point la DCC pouvait être attendue pour participer aux efforts de ses partenaires dans la reconstruction d'un pays.

La DCC tend maintenant à mettre en œuvre les critères de choix des missions et des partenaires élaborés par la commission Développement et Partenariats, en lien avec le service Relations Partenaires et Volontaires, et pris en compte par le conseil d'administration en 2015 :

- pour ouvrir une mission de volontariat : les bénéficiaires sont des populations en situation de précarité ; la mission est en lien direct avec le développement du pays ; elle a un ancrage local et des appuis locaux ; elle répond à une demande de l'Église – elle se fait avec l'accord de l'évêque local ; l'ouverture de cette mission permet de désenclaver un autre poste trop isolé sur le terrain ;
- pour choisir un partenaire ; connaître le partenaire (local et sans but lucratif) et le projet ; le partenaire partage la vision de la DCC et le sens du volontariat. Il adhère au projet associatif tel qu'il est présenté dans le contrat de volontariat ; le partenaire a un manque de personnel qualifié et/ou propose une mission à fort échange interculturel ; il a les moyens financiers d'accueillir le volontaire – la DCC pouvant prendre en charge une partie des frais selon la priorité du projet ; le partenaire local est prêt à s'impliquer dans le projet d'accueil et d'insertion du volontaire.



### 3. La DCC et ses alliés du Nord

« *Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral...* »

Pape François, *Laudato si'*, 2015, n° 13

Depuis l'origine, la DCC travaille avec de nombreux organismes, notamment en Église, qui actifs en France souhaitent s'appuyer sur les compétences et projets de la DCC. Ces collaborations se traduisent par des conventions et des actions concrètes ; ainsi en 2009 une plaquette commune « *Chemins de fraternité* », avec Justice et Paix, le CCFD-Terre solidaire, le Secours Catholique-Caritas France, avait été un beau signe de travail collectif. D'autres réalisations ont suivi, avec un réseau de partenaires toujours plus important.

Depuis l'assemblée générale de 2011, puis dans le projet associatif de 2012, la DCC se définit et se vit comme plateforme du volontariat international en Église : « C'est devenu un objectif à atteindre, un objectif à notre portée en le partageant avec d'autres, nos alliés du nord et nos partenaires au sud » (Rapport moral 2011).

En 2011, l'assemblée générale fait le choix de rejoindre la collégialité du CCFD-Terre solidaire, expérience de collaboration forte entre services et mouvements d'Église. Aujourd'hui encore ce lien est précieux pour des actions ou prises de parole concertées – comme dernièrement dans le cadre de la campagne présidentielle 2017.

Avec des alliés en Église, la DCC s'investit, au sein du Conseil pour la Solidarité de la CEF, instance dont la DCC est membre en qualité de service national de solidarité en Église (cf. la Charte de la Solidarité et de la Diaconie de l'Église en France, 2016). En 2013, la DCC avait ainsi participé à la préparation et l'animation du rassemblement *Diaconia* à Lourdes.

Avec ses statuts renouvelés, la DCC intègre désormais ses principaux alliés du Nord dans sa gouvernance et en particulier au conseil d'administration.

Aujourd'hui, sont présents le CCFD-Terre solidaire, les Scouts et Guides de France, l'enseignement catholique, le Secours catholique, mais aussi des organismes partenaires comme Inigo le service jésuite du volontariat, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Sœurs de Saint François d'Assise, ainsi que des représentants de la CEF, de la Conférence des Religieuses et Religieux en France (CORREF), du Conseil national des grands séminaires.



Le Conseil d'Administration de la DCC et le Délégué général, 2016

La DCC s'est engagée dans l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Que ce soit par le volontariat, la formation des candidats ou encore par le développement de la formation externe, la DCC est de plus en plus investie dans la promotion d'une citoyenneté active. La DCC fait partie de la plate-forme Educasol depuis 2015 et contribue à ce titre à des projets œuvrant pour l'ECSI.

Le projet, initié en 2016 pour réalisation en 2017, d'accueillir des volontaires étrangers en France (« volontariat de réciprocité ») est une nouvelle forme de coopération avec nos alliés du Nord. Nous répondons là, ensemble, à l'invitation du pape François à « *faire grandir une culture de la miséricorde, fondée sur la redécouverte de la rencontre des autres* ».



## 4. La DCC, partie prenante de l'évolution du volontariat en France

**« Les organisations de la société civile co-construisent avec leurs homologues du Sud des partenariats qui participent à une appropriation fine des contextes et des besoins locaux, qui contribuent à conforter l'efficacité des projets menés [...] Elles participent également activement à la réflexion et au déploiement des différentes formes de volontariat d'échange et de solidarité. »**

*Document d'orientation politique relatif au partenariat entre le ministère des affaires étrangères et du développement international et la société civile, 2017*

Le contexte du volontariat ne cesse d'évoluer en France depuis plusieurs années et la DCC contribue aux différentes réflexions et travaux engagés (avec les pouvoirs publics, les collectifs...).

La DCC est membre fondateur de France Volontaires (ex-AFVP) depuis sa création en 2009. Cette initiative prise avec l'Etat est concomitante à la signature d'une Charte commune aux volontariats internationaux d'échange et de solidarité à laquelle la DCC prend toute sa part.

Aujourd'hui, la DCC participe aux différents travaux pour l'évolution du volontariat en France, aux côtés du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI), de France-Volontaires (la DCC est membre du bureau et du comité directeur) et du Comité de Liaison des ONG de Volontariat (Clong-Volontariat) dont Guillaume Nicolas est actuellement vice-président.

Les échanges avec le MAEDI ont été particulièrement nombreux depuis mi-2016 dans le cadre des instances France Volontaires, des relations avec le Clong-Volontariat, des questions sécuritaires ou encore de la préparation des 50 ans de la DCC.

Une réunion MAEDI - Clong-Volontariat fin 2016 à la DCC a été l'occasion de tirer plus formellement une sonnette d'alarme pour les ONG d'envoi de VSI. Le MAEDI a confirmé début 2017 une augmentation inédite dans son montant de l'aide exceptionnelle complémentaire (non pérenne) versée au titre de 2016.

Certains rapports<sup>1</sup> retiennent notre attention : la politique de soutien à la solidarité internationale semble demeurer volontariste et le volontariat est mentionné comme un mode d'action à part entière. Le *Document d'orientation relatif au partenariat entre le MAEDI et la société civile* (mars 2017) vient conforter la prise en compte par l'État des acteurs de la société civile dans la politique française de développement.

En 2010 le Service Civique est institué à des fins d'engagement en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général. Les ambitions quantitatives sont fortes, avec une préoccupation de le proposer à des jeunes peu diplômés. Cela intéresse et questionne la DCC sur ses pratiques. Le Service Civique est un outil pertinent pour la politique jeunesse en France. Il peut être effectué à l'étranger mais le VSI reste plus adapté et plus exigeant pour le volontariat long de compétences tel que le pratique la DCC, en réponse aux besoins formulés par ses partenaires. La DCC poursuit ses missions longues sous le statut de VSI et se réserve l'usage du service civique à des situations spécifiques et pour accueillir en France des volontaires de réciprocité.

La DCC est convaincue que son modèle de volontariat doit aussi se vivre en France, avec le volontariat de réciprocité, accueil de volontaires étrangers en France. L'ambassadeur de France au Togo soulignait il y a peu : « *cette nouvelle réciprocité qui s'ébauche est un nouveau signe de la grande réussite du volontariat international* »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Cf. notamment : Evaluation de la contribution des acteurs de la société civile à l'action de développement et de solidarité internationale de la France 2009-2015 ; Comité Interministériel de la coopération internationale et du développement du 30 novembre 2016.

<sup>2</sup> Marc Fonbaustier, Ambassadeur de France au Togo, 11 mars 2017.

## 5. Une vie associative organisée, pour plus de vitalité, dans la joie de l'Évangile !

*« Cette joie est un signe que l'Évangile a été annoncé et donne du fruit. Mais elle a toujours la dynamique de l'exode et du don, du fait de sortir de soi, de marcher et de semer toujours de nouveau, toujours plus loin »*

Pape François, *Evangelii gaudium*, n° 22

Ces dernières années ont permis à la DCC de développer sa réflexion et d'asseoir son fonctionnement sur un triptyque : statuts renouvelés, projet associatif, plans d'orientation.

Fin 2009, la DCC a travaillé sur le plan d'orientations « Horizon 2013 » voté fin 2010, avec pour vocation de consolider les activités de la DCC, sa visibilité, le travail en Église, l'implication du réseau de la DCC dans la vie associative et sa gouvernance. Charles Le Gac de Lansalut est recruté comme directeur en juin 2010 pour initier et mettre en œuvre ce plan associatif.

Le projet associatif de la DCC est adopté par l'assemblée générale en 2012 ; et il est toujours le texte de référence et structurant, en interne mais aussi vis-à-vis de nos partenaires, alliés, dans la société civile ou en Église.

Un chantier de rénovation des statuts et du règlement intérieur est mis en œuvre dès 2011, les nouveaux statuts et règlement intérieur adoptés lors de l'assemblée générale de 2012, puis approuvés par le ministre de l'intérieur en février 2013.

Ces nouveaux textes statutaires, mettant en œuvre nos orientations associatives, permettent une meilleure association des adhérents et des bénévoles à la vie associative et à la gouvernance de la DCC.

Le conseil d'administration se renouvelle, dans sa totalité, tous les 3 ans (2013, 2016). Trois commissions permanentes - Vie associative, Développement et partenariats, Finances et développement des ressources - composées de salariés et d'administrateurs ont pris en charge des dossiers pour les soumettre au conseil d'administration : préparation des rencontres annuelles, organisation des 50 ans, critères de choix pour les pays et les missions de volontariat, examen des budgets et des comptes annuels...

Après le vote du plan d'orientation Cap 2018 et son approfondissement par l'assemblée générale, les commissions du conseil d'administration et les salariés du siège, le conseil d'administration a arrêté sa déclinaison en plan d'actions autour de 7 orientations qui nous animent encore aujourd'hui :

1. Positionner le volontaire comme artisan de fraternité œuvrant pour la paix
2. Développer des expertises thématiques
3. Renforcer la dynamique associative
4. Faire réseau avec les partenaires
5. Renforcer l'attention à la dimension spirituelle du volontariat
6. Positionner la DCC comme un acteur ressource pour l'éducation au développement et à la solidarité internationale, pour la sensibilisation à l'interculturalité
7. Développer les ressources financières

Le réseau DCC s'est étoffé et professionnalisé (formateurs, chargés de mission...). Le réseau des délégués en diocèses s'est dynamisé : 55 délégués sont présents dans près de 50 diocèses. L'engagement de nos bénévoles est un signe de la vitalité en Église, jusque dans les diocèses avec les « Printemps de la DCC »

En juin 2016, après 6 ans de mandat, Charles Le Gac de Lansalut a quitté ses fonctions de délégué général. En application de nos statuts et règlement intérieur, Guillaume Nicolas a alors été nommé délégué général par le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, sur proposition du conseil d'administration.

Enfin, lors de cette assemblée générale, François Fayol mettant fin à son mandat de président après 8 années de mandat, il est proposé l'élection d'Arnoult Boissau comme membre du conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 ; à la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration procédera à son élection comme Président de la DCC. Comme il est d'usage pour la DCC, service national de l'Église en France, sur proposition du conseil d'administration, la candidature d'Arnoult BOISSAU a été agréée par le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France lors de sa réunion du 18 avril 2017.

Tant pour le choix du nouveau délégué général que pour la proposition du nouveau président, il faut souligner que les modalités prévues dans nos textes statutaires rénovés ont permis, avec le secrétariat général de la Conférence des évêques de France, de conduire une recherche active et sereine des candidats en associant pleinement le conseil d'administration aux décisions. La DCC fait ainsi preuve d'une belle maturité associative et par deux fois de débats riches et clairs.





## 6. Activité et modèle économique de la DCC

*« Ce n'est pas d'une "simple administration" dont nous avons besoin.  
Constituons-nous dans toutes les régions de la terre en un "état permanent de mission". »*  
Pape François, *Evangelii gaudium*, 2013, n° 25.

En 2009, la DCC s'interrogeait sur la baisse du nombre de volontaires envoyés en mission. Par le travail des équipes au siège sur le recrutement et les affectations, cette tendance s'était inversée dès 2010 avec 220 départs (versus 160 en 2009) et la mise en place des missions solidaires. Depuis, ce niveau est stable.

En 2012, pour la première fois, le nombre de volontaires présents en Afrique subsaharienne était passé sous les 50 %, cette part est aujourd'hui de 33% environ. Les volontaires se déploient désormais aussi en nombre au Maghreb et au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Asie.

Le flux de candidatures arrivant à la DCC connaît des évolutions qui ne sont pas toujours identiques d'année en année et difficilement prévisibles. Cela demande aux équipes du siège d'être flexibles en assurant par exemple des stages de taille variable ; d'être vigilant sur ce que ces tendances peuvent signifier et demander comme actions particulières, dans un contexte où le nombre de VSI au niveau national connaît une tendance à la baisse ces dernières années.

Ainsi, la légère baisse des candidatures entre 2016 et 2015 est difficile à expliquer : effet anxiogène des événements dans le monde, concurrence du service civique ou des autres organisations, pas de printemps DCC en 2016... A cette préoccupation s'ajoute celle de faire correspondre l'offre de compétences des candidats à la demande de nos partenaires, de plus en plus exigeante en termes de métiers et de qualifications.

En 2016, 225 volontaires ont été envoyés : 197 volontaires de solidarité internationale (VSI), et 30 volontaires en mission solidaire (VMS).

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 Objectif	2016 Réalisé	2017 Objectif
<b>VSI</b>	151	203	171	190	180	184	188	185	197	185
<b>VMS</b>	5	17	19	31	36	36	30	40	30	40
<b>Total</b>	156	220	190	221	216	220	218	225	227	225

La durée moyenne des missions tend à se réduire très légèrement (18 mois). La part des volontaires renouvelant leur contrat au bout d'un an reste importante (environ 80%)

Aux objectifs 2017, s'ajouteront une dizaine de volontaires en service civique, prioritairement pour l'accueil en France des premiers volontaires de réciprocité.

Le modèle économique de la DCC demeure un sujet de préoccupation au fil des années. Les résultats budgétaires sont satisfaisants dans l'ensemble, la DCC disposant d'une bonne assise financière (réserves), mais les résultats annuels peinent à être équilibrés sans certaines ressources aléatoires et non pérennes (prime complémentaire, legs...).

La DCC travaille de plus en plus avec des ONG partenaires pour des volontaires « pré-affectés », ce qui introduit de nouvelles modalités de financements. Ces relations partenariales diverses se traduisent par des conventions pour formaliser les rôles et prises en charge – y compris financières – de chacun.

### A titre illustratif, quelques éclairages ou initiatives au sujet du développement de nos ressources :

- Le travail dans la durée de notre ancien trésorier Jean-Louis Posté auprès des diocèses en France a porté des fruits, cette ressource est aujourd'hui vitale pour la DCC (près de 200K€).
- L'association des volontaires à la collecte est animée, bienvenue mais reste délicate et limitée.
- L'augmentation au titre de 2016 de l'aide exceptionnelle versée par l'Etat contribue nettement à équilibrer nos comptes mais cette ressource n'est pas garantie comme pérenne.
- Nous expérimentons cette année un appel à la solidarité financière auprès de nos ONG partenaires avec qui aucune convention ne précise encore de prise en charge financière.
- Les prix de stage de préparation au départ ont été révisés à la hausse tout en restant en deçà des coûts directs engagés et du coût proposé par les autres organismes, afin de maintenir une proposition qui s'adresse au plus grand nombre.

## 7. Un avenir plein d'espérance

*« Soyez les serviteurs d'une Église qui permet à chacun de reconnaître l'étonnante proximité de Dieu, sa tendresse et son amour et d'accueillir la force qu'il nous donne en Jésus-Christ, sa Parole vivante, pour déployer nos talents en vue du bien de tous et de la sauvegarde de notre maison commune »*

Pape François, Audience privée pour les membres de la DCC, Vatican, 25 février 2017.

### ▪ QUELQUES QUESTIONS D'AVENIR...

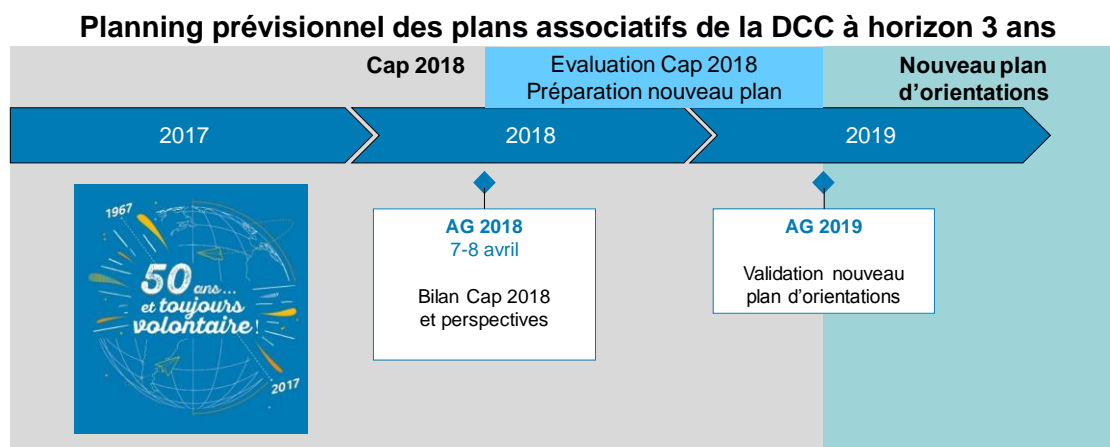
En 2018, la DCC devra évaluer Cap 2018 et travailler sur son nouveau plan d'orientations pour 2019 et les années à venir. Sans anticiper les réflexions à venir, il est possible de pointer, sans prétention d'exhaustivité, des questions qui reviennent au fil des débats du conseil d'administration et des assemblées générales.

#### Au Sud...

- Quelle diversification des modes d'engagement pour la DCC : maintenir notre modèle d'intervention autour du volontariat long de compétences, se diversifier vers d'autres modes d'engagements (service civique, chantiers, congés de solidarité...) ?
- Quel champ d'action géographique souhaite-t-on investir ? Et l'Europe – notamment autour de l'accueil des migrants ?
- Comment appréhender des zones géographiques plus sensibles nécessitant de nouvelles compétences ?
- ...

#### Au Nord...

- Quel équilibre entre la mission d'organisme d'envoi et la mission de plate-forme en Église pour le compte d'autres organismes ?
- Quelles ambitions dans le volontariat de réciprocité après notre première expérimentation en 2017 et 2018 ?
- Quelle(s) évolution(s) du modèle économique de la DCC ? Comment développer les ressources pour développer l'activité ?
- Comment la DCC peut-elle mettre davantage à profit son expérience dans les réflexions à venir sur le discernement et la foi des jeunes ? Quel rôle la DCC peut prendre dans la préparation du Synode sur les jeunes, la foi et le discernement des vocations de 2018.
- Comment faire vivre davantage le réseau des anciens volontaires en France, pour quel bénéfice ?
- ...



## ▪ 50 ANS : DU SOUFFLE POUR L'AVENIR !

Il est trop tôt pour faire le bilan de 2017, année jubilaire de la DCC ; mais on peut d'ores et déjà souligner ce que nous avons reçu en ce début d'année 2017, à l'occasion des premières célébrations des 50 ans de la DCC : **du souffle ! du souffle pour l'avenir !**

### *Des encouragements de l'Église*

Dans sa lettre du 13 janvier 2017 aux jeunes en vue de la prochaine assemblée générale du Synode des Evêques, le pape François évoque la figure d'Abraham appelé par Dieu à quitter son pays et sa parenté pour le pays qu'il lui indiquerait (Gn 12,1). A la DCC, nous sommes touchés par cette évocation car la figure d'Abraham est une référence utilisée par Mgr Papin lors de la messe d'envoi des volontaires. Commentant brièvement le verset de la Genèse, le pape poursuit ainsi : « *Ce fut [pour Abraham] une forte invitation, une provocation, afin qu'il laisse tout et aille vers une terre nouvelle. Quelle est pour nous aujourd'hui cette nouvelle terre, si ce n'est une société plus juste et fraternelle que vous [les jeunes] désirez profondément et que vous voulez construire jusqu'aux périphéries du monde ?* »

Nous nous sentons encouragés par ces paroles du pape, encouragement qu'il a renouvelé lors de l'audience privée qu'il nous a accordée le 25 février. « *Vous rendez visible une Église pauvre avec et pour les pauvres, une Église en sortie qui se fait proche des personnes en situation de souffrance, de précarité, de marginalisation, d'exclusion* ».

Lors de l'assemblée plénière à Lourdes en mars 2017, nous avons souhaité redire aux évêques à quel point la DCC, le service commun de tous les évêques de France, était au service de nos partenaires mais aussi des volontaires et des vocations en France. Mgr Papin l'a alors bien rappelé, « *l'expérience du volontariat, le service de populations particulièrement déshéritées, la rencontre interculturelle et interreligieuse, la fréquentation au quotidien de prêtres, de religieuses et religieux, de communautés chrétiennes souvent vivantes font faire à chacun un chemin humain et spirituel indéniable* ».

Lors des échanges en séance plénière, les questions et témoignages d'évêques étaient tous encourageants : « *Comment nous, évêques, pouvons vous aider davantage dans le recrutement des candidats ?* », témoignage d'un autre disant la richesse des rencontres qu'il organisait en son diocèse avec les volontaires avant leur départ, autre témoignage pour relater l'expérience de conversion d'un neveu durant son volontariat...

### *Une reconnaissance par l'État*

Plus que de la reconnaissance, nous avons perçu, notamment à Rome dans la prise de parole de l'Ambassadeur de France près le Saint-Siège, la prise en compte de l'identité toute particulière de la DCC, à la fois service d'Église et ONG à part entière, en lien avec l'État : « *La DCC, service du volontariat international de l'Église de France, étant une structure de la Conférence des évêques de France, elle est doublement chez elle ici, en cette Villa, maison des Français de la Rome pontificale et représentation officielle de la République auprès du Saint-Siège, [...] la DCC travaille étroitement avec les instances publiques françaises, aussi bien à Paris avec la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats, du ministère des affaires étrangères et du développement international, que pilote mon collègue Michel Tarran, qui participera à la manifestation que vous organiserez dans quelques jours à Lomé, qu'à travers le monde avec les ambassades de France...* »<sup>3</sup>

En effet, au Togo mais comme ailleurs, en présence de Michel Tarran, notre interlocuteur du MAEDI, l'Ambassadeur de France déclarait « *Votre travail n'est pas anodin pour l'Ambassade de France. En facilitant l'accueil de volontaires dans les meilleures conditions, la Délégation Catholique pour la Coopération permet aux organisations de la société civile togolaise de mener à bien de nombreux projets de développement.* »<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Philippe Zeller, Ambassadeur de France près le Saint-Siège, 24 février 2017.

<sup>4</sup> Marc Fonbaustier, Ambassadeur de France au Togo, 11 mars 2017.

### **Les valeurs de la DCC d'hier sont celles de la DCC d'aujourd'hui et de demain**

Cinq valeurs fondatrices font vivre la DCC depuis 50 ans, des valeurs qu'elle porte aujourd'hui comme hier :

- **L'engagement solidaire**, qui se traduit par la participation de la DCC à des projets de développement de tout l'Homme et de tous les hommes.
- **Le respect des dynamiques locales**, qui guide les relations partenariales de la DCC : à l'écoute des aspirations de chacun, elle accompagne des projets de développement au service des dynamiques locales initiées par ses partenaires.
- **L'ouverture à tous de la DCC**, qui donne une place pour chacun, quels que soient son âge, sa formation, son parcours et son lien à l'Église. Chacun est invité à vivre dans le volontariat une expérience personnelle, professionnelle et spirituelle. Parce que catholique, la DCC s'ouvre à qui souhaite, avec elle, prendre part au développement par le volontariat international.
- **La priorité aux plus pauvres**, qui témoigne du souci de donner à nos partenaires les plus démunis les moyens humains et financiers de rester acteurs de leur propre développement.
- **Le partage dans la rencontre interculturelle**, qui fonde l'expérience de la DCC en permettant aux partenaires et aux volontaires de partager chacun leur monde et de les faire se rencontrer.

Demain, elles porteront encore l'action de la DCC, une action renouvelée et adaptée à son temps.

### **Quelle dynamique associative !**

Les nombreux évènements en ce début d'année, en France et dans le monde, pour fêter les 50 ans de notre organisation démontrent notre vitalité associative, nourrie par notre joie de répondre à « la clameur de la terre », à « la clameur des pauvres »<sup>5</sup> qui interpellent chaque homme et femme « de bonne volonté »<sup>6</sup>. Ce sont ces clameurs qui fondent l'action de la DCC et de tous ceux qui s'engagent avec elle, volontaires, partenaires du Sud et alliés au Nord, bénévoles, Église en France et Églises locales depuis 1967.

Que soient remerciés ici tous les bénévoles - chargés de mission, formateurs, délégués en diocèses, bénévoles au siège, administrateurs - mais aussi tous les salariés, donateurs, adhérents, amis de la DCC. Ensemble nous sommes la DCC, au service de nos partenaires et volontaires.

Cette vitalité de la DCC, notre vitalité, c'est la vitalité de l'Église et de la société civile en France.

**« Nous tous, les chrétiens, petits mais forts dans l'amour de Dieu, comme saint François d'Assise, nous sommes appelés à prendre soin de la fragilité du peuple et du monde dans lequel nous vivons. »**

Pape François, *Evangelii gaudium*, 2013, n° 216.

**« De notre foi au Christ qui s'est fait pauvre, et toujours proche des pauvres et des exclus, découle la préoccupation pour le développement intégral des plus abandonnés de la société. »**

Pape François, *Evangelii gaudium*, 2013, n° 186.

<sup>5</sup> Pape François, *Laudato si'*, n° 49.

<sup>6</sup> Pape Paul VI, *Populorum progressio*, 1967. En 1967, cette encyclique précède la création de la DCC par l'épiscopat français à la demande de l'État pour organiser l'envoi de coopérants par de la France.